

## UNE STRATÉGIE D'ENSEIGNEMENT EN LMD : LE TUTORAT

**Djamila ACHAB**

Maitre de conférences, HDR

Ecole Normale Supérieure d'Oran / Algérie

[achabdjamil@yahoo.fr](mailto:achabdjamil@yahoo.fr)

**Résumé :** Rejoindre l'université pour des études supérieures dans le système LMD est pour tous les nouveaux bacheliers un véritable défi à relever, s'ensuit une phase d'accommodation et de préparation. L'étudiant est également à changer ses stratégies d'apprentissage en différentes techniques selon chacune des situations pédagogiques. Cette hétérogénéité est intéressante pour mieux décrire l'action des étudiants et expliquer une pratique d'étude que d'autres appellent un « métier ». Le renforcement de ces pratiques d'études et de conduites sociales est au cœur des dispositifs de médiation et d'accompagnement mis en place par certaines structures universitaires que l'on nomme : Tutorat. (Citation enlevée). C'est donc un dispositif qui permet un accompagnement d'étudiants dans leurs études au sein du système universitaire et un soutien en cas de difficultés tout au long de l'année.

**Mots-clés :** accompagnement, LMD, relation d'aide, facilitation de l'apprentissage, stratégie d'apprentissage, tutorat.

### A LMD TEACHING STRATEGY: TUTORING

**Abstract:** Joining the University for Higher Studies in the LMD system is a real challenge for all new graduates, followed by a phase of accommodation and preparation. The student is also changing his learning strategies into different techniques according to each of the pedagogical situations. This heterogeneity is interesting to better describe the action of the students and to explain a practice of study that others call a "job". The strengthening of these study practices and social behaviors is at the heart of the mediation and support systems put in place by some university structures called: Tutoring. It is therefore a system that allows support for students in their studies within the university system and support in the event of difficulties throughout the year.

**Keywords:** accompagnement, LMD, counseling, facilitating learning, learning strategy, tutoring.

### Introduction

Les états généraux de l'université ont montré l'importance des mesures à prendre pour favoriser la réussite des étudiants dès l'entrée à l'université. Le tutorat est l'une des réponses concrètes et adaptées à cet objectif prioritaire. Celui-ci devrait être effectif dans toutes les universités dès l'application de la nouvelle réforme universitaire : le LMD. Le tuteur, en horticulture, est un bâton qui permet à une plante de grandir et de parvenir à maturité tout étant soutenue dans sa croissance. « Par extension de sens, en pédagogie, le tuteur est une personne qui permet à une autre personne ou à un groupe » Nada (2008) d'individus (apprentis, étudiants, élèves, adultes en formation et en quête de savoir) d'apprendre à se connaître lui-même par le biais de sa formation ; la connaissance de soi

par ailleurs jamais achevée, sans arrêt remodelée et toujours en chantier permet de construire son identité personnelle et sociale au fil du temps qui passe et à venir, situant ainsi le sujet dans son « être-au-monde ». Le tutorat propose une relation d'aide pédagogique à l'apprenant, ce qui lui permet de prendre en charge sa propre formation, dans une perspective implicite de développement personnel. « Aujourd'hui, le tutorat est une pratique largement répandue dans les milieux du travail, de l'éducation et de la formation. De manière générale, le tutorat peut se définir comme une relation d'aide entre deux personnes (tuteur/tutoré) dont le but est de faciliter l'apprentissage. Alors que dans le monde professionnel, le tutorat est considéré comme un outil de professionnalisation, il désigne plutôt une méthode pédagogique pour les acteurs de l'éducation et/ou de la formation ». (N. Mohib, 2022 :337). Le tutorat représente t'il aussi un espace-temps où vont s'articuler, s'ajuster le projet de l'apprenant et celui de l'institution dans laquelle il se forme ? Nous posons donc comme hypothèse que le tutorat représenterait une aide et un accompagnement pour l'étudiant durant son parcours universitaire et représenterait aussi un espace qui lui permettrait de concorder son projet avec celui de son institution.

## 1. Étymologie

Le mot tutorat vient du latin tutor qui veut dire en langue française, un défenseur, un protecteur ou un gardien. D'après la définition du Petit Robert (1995) c'est : « une personne chargée de veiller sur un mineur ou un incapable majeur, de gérer ses biens et de le représenter dans les actes juridiques ». Cela voudrait dire également « un enseignant qui suit, assiste et conseille particulièrement un élève ou un groupe d'élèves ». Il ajoute que c'est : « Une tige, armature de bois ou de métal fixée dans le sol pour soutenir ou redresser des plantes ». Ce mot tutorat est par ailleurs un terme remplacé au Québec par le mot mentor et qui signifie un pair et non un enseignant. On trouve d'autres mots qui remplacent le mot tutorat comme : animateur ou facilitateur, ces mots font référence à une des fonctions du tuteur, l'accompagnement méthodologique. Cette expression s'inscrit en opposition avec la vision de l'enseignant comme transmetteur d'un savoir. Enfin, les termes anglais désignant le tuteur sont : **tutor, coach, e-moderato**

## 2. Les formes historiques du tutorat

« Selon les époques, le tutorat a revêtu plusieurs acceptions en même temps qu'il a désigné différentes personnes comme "tuteur" »<sup>1</sup> Le tutorat recouvre, plusieurs types d'activités, parmi lesquelles :

**Le tutorat universitaire** : « il est assuré par des enseignants ou des étudiants de deuxième ou de troisième cycle qui accueillent ceux de première année » Ils les aident pour l'inscription dans les modules et leur font visiter les services de l'université. Mais il s'agit également d'un tutorat méthodologique : accompagnement d'un petit groupe d'étudiants sur les méthodes de travail et de révision.

**Le tutorat professionnel** : dans le cadre de la formation professionnelle en alternance, les étudiants passent une partie importante de leur temps en entreprise. Ils ont chacun un tuteur (également appelé « maître de stage » et qui fait partie de l'entreprise) qui les accueille et les renseigne sur le fonctionnement de l'entreprise, mais aussi les accompagne lors des tâches à réaliser au cours de leur stage.

<sup>1</sup> <http://www.pearltrees.com/mimi30111983/le-tutorat/...>

*Le tutorat en formation des maîtres* à l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) : il s'agit d'une variante du tutorat professionnel qui s'adresse aux candidats ayant passé avec succès un concours de l'éducation nationale. Pendant leur première année d'enseignement, les nouveaux professeurs sont suivis par un professeur expérimenté qui constitue un interlocuteur privilégié pour la pratique de classe. Dans le cadre de notre travail, nous nous intéresserons uniquement au tutorat universitaire.

### 3. Le tutorat dans les textes officiels

La note d'orientation du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique le professeur Harraoubia (2004), relative à la mise en œuvre de la réforme des enseignements supérieurs, stipule que : « La réforme de l'Enseignement Supérieur se veut globale dans sa conception, participative dans sa démarche, progressive et intégrative dans sa mise en application ». Il ajoute dans son texte, concernant le tutorat : « Mise en place de dispositifs d'accompagnement des étudiants. Un dispositif d'accompagnement et de tutorat est prévu pour aider l'étudiant à définir et réaliser son parcours » (Harraoubia, 2004). Un accompagnement plus actif des étudiants : un parcours et une spécialisation progressive nécessite des possibilités régulières de faire le point et se réorienter. Le processus du tutorat est donc une des priorités du système LMD, l'est-elle réellement ? Et si oui, ce tutorat est-il efficace et efficient ? Seul un travail d'enquête et d'investigation pourrait répondre à ces questions.

### 4. Méthodologie du tutorat

#### 4.1 Tutorat et cours supplémentaires

Le tutorat n'a pas vocation à se substituer à l'enseignement dispensé en cours, travaux dirigés ou travaux pratiques. Le tuteur doit considérer que les cours sont déjà dispensés par des spécialistes. Son rôle n'est pas d'apporter des connaissances ou d'autres explications, et, encore moins celui de réaliser des cours particuliers, car cela pourrait engendrer des problèmes au lieu d'en résoudre. En effet, à vouloir se substituer au professeur, le tuteur risque d'interférer avec les explications et les méthodes des enseignants, risque de dire des erreurs dans la discipline, entrer en conflits avec les professeurs, faire le travail à la place des étudiants.

#### 4.2 Le tutorat : aide au travail

Le tuteur dans son aide au travail universitaire doit faciliter aux étudiants les tâches à accomplir. Vygotsky (1978), pédagogue russe, a montré que tout individu qui apprend peut mener à bien une tâche dépassant pourtant a priori ses capacités personnelles, si un tiers lui crée des conditions facilitant la réalisation de cette tâche. Après Vygotsky (1978), Bruner (1983), théoricien de l'apprentissage par la découverte a développé le concept de médiation sous diverses appellations, dont le tutorat et l'étayage (scaffolding) qu'il définit comme étant l'ensemble des interactions de soutien et de guidage mises en œuvre par un - partenaire - expert pour aider l'apprenant à résoudre seul son problème. Le tutorat doit également consister à une forme d'enseigner, c'est-à-dire à prendre des méthodes de travail comme objet de connaissances. Il s'agira d'arriver à faire formuler ces méthodes et ces connaissances aux étudiants. Donc c'est « faire faire » qui n'est pas synonyme d'enseigner. Pour cela plusieurs techniques permettent d'aider les étudiants à s'exprimer sur leurs méthodes de travail tels que le questionnaire, la simulation, l'auto-observation, le débat, l'échange de pratiques. Ces techniques permettront au tuteur d'avoir à éviter de « plaquer »

sa propre méthodologie mais plutôt de partir du « vécu » des étudiants pour adapter la méthodologie adéquate. Les compétences liées à la méthodologie du travail universitaire sont longues à acquérir avant de devenir des habitudes courantes. Jusqu'à l'arrivée à ce stade d'acquisition, il faudrait toujours des temps de réutilisation, de rappel, de renforcement, c'est-à-dire réinvestir. Ces réinvestissements pourraient prendre la forme d'évaluation, certes, mais une évaluation formative pour réagir sur un travail visant l'échange ou le conseil.

#### 4.3 Le tutorat, un échange

Les séances de tutorat peuvent être individuelles ou collectives. Dans le cas du tutorat individuel, deux logiques d'attitudes s'offrent au tuteur : une logique du conseil ou une logique de l'écoute. Dans la première logique, le tuteur doit mener un entretien directif pour amener progressivement la formulation d'une proposition d'action à l'étudiant. Ces interventions peuvent se placer dans une grille à six échelons appelée « grille de Porter » (en annexe) :

Information, exploration : c'est poser des questions pour avoir des informations sur le problème qui est formulé pour mieux le cerner.

Interprétation: c'est poser des questions sur un des points évoqués en ayant sa propre interprétation.

Support affectif : dire à l'étudiant qu'il le comprend, ayant déjà vécu ce qu'il vit.

Évaluation, jugement : c'est porter un jugement positif ou négatif sur le problème.

Fourniture d'information : c'est donner des informations qui semblent pertinentes par rapport au problème.

Conseil : le tuteur arrive au terme du processus et donne un conseil à l'étudiant.

Dans la deuxième logique, le tuteur s'oblige à ne pas faire intervenir son interprétation de la situation, ni même chercher à la comprendre. Il ne fait qu'inciter l'étudiant à aller plus loin dans l'expression de son problème. Le tuteur doit écouter l'étudiant, l'inciter à répéter, reformuler ce qu'il dit.

### 5. Les compétences à faire acquérir à l'étudiant

Concernant les compétences à faire acquérir à l'étudiant par le tuteur, elles seraient au nombre de onze compétences (Martina & Bonnichon, 1997) : Prendre des notes ; ranger ses cours ; faire une fiche de révision ; apprendre un cours ; passer un oral ; travailler en groupe ; cerner un sujet ; s'organiser durant une épreuve ; présenter un travail ; planifier son année ; s'auto évaluer.

#### 5.1 Compétence à prendre des notes

L'objectif de cette compétence est de mettre en œuvre des techniques permettant de prendre l'essentiel d'un cours puis de le compléter. Que prendre en notes ? Les mots importants et les phrases qui les définissent. Les lois, les règles, les formules. Quelques exemples mais en résumé. Le plan. Les schémas, les graphiques et les croquis

#### 5.2 Compétence de ranger ses cours

C'est choisir et mettre en place un système de rangement permettant de retrouver plus facilement un cours, d'aider au classement des idées et aussi pour ne pas devoir tout emporter. Un débat peut être proposé autour d'une série de questions, dressez un tableau qui regrouperait les avantages et les inconvénients de chaque proposition de réponses et enfin, élaborer une fiche méthodique à partir des points incontournables que l'on trouve dans

un système de rangement. Le système de rangement doit permettre de passer facilement d'un outil léger, polyvalent pour une journée de faculté, à un outil de grande capacité pour ranger les cours chez soi. Ce système doit vous éviter d'emporter trop de papiers à la faculté et éviter de passer des heures à ranger des cours dont on a oublié la logique du déroulement et enfin avoir sur soi les dernières prises de notes pour bien suivre le cours ou le TD. Concernant la troisième compétence qui est celle de faire une fiche de révision celle-ci a pour objectif d'apprendre à réorganiser les connaissances d'un cours pour en favoriser la mémorisation et le transfert. Pour cela, on donnera aux étudiants à analyser un document en distinguant les faits particuliers, des notions qui s'y rattachent. Exemple : Classez en deux colonnes, les faits particuliers (données, exemples, anecdotes, relation de faits réels) et les notions (idées, concepts, lois interprétation). La quatrième compétence est celle d'apprendre un cours qui a pour objectif celui de connaître les procédures d'apprentissage les plus efficaces pour soi. La première étape sera de trier une série de questions d'examen, des exercices dans les livres, de les proposer aux étudiants, puis leur demander de les classer en justifiant ce classement. La deuxième étape sera de poser à l'ensemble la question suivante : Comment faites-vous pour apprendre un cours ? Les procédures sont différentes. Pour apprendre, chaque étudiant possède sa manière. Pour la cinquième compétence qui est celle de pouvoir passer un oral a pour objectif celui de mettre en œuvre de nouvelles techniques et de nouvelles attitudes pour valoriser ses connaissances lors d'un oral. La sixième compétence est celle de s'organiser pour travailler en groupe, l'objectif est celui de connaître l'intérêt et les données techniques et humaines d'un travail en groupe : Il faut se répartir les tâches, il faut organiser le travail du groupe dans le temps imparti : heure, semaine ou plus. Pour la septième compétence est celle de cerner un sujet, celle-ci se réaliser en retrouvant les différentes idées contenues dans un sujet et ordonner ces idées. Concernant la huitième compétence qui est celle de s'organiser durant une épreuve, un examen, il s'agira de pouvoir maîtriser les techniques permettant de gérer le temps limité d'une épreuve. Pour la neuvième compétence, il s'agira de pouvoir présenter un travail c'est-à-dire savoir utiliser les techniques de présentation courantes pour mettre en valeur un travail et le rendre plus lisible. Il s'agira également pour acquérir la dixième compétence de pouvoir planifier son année, c'est de savoir gérer son temps pour effectuer son travail personnel dans de bonnes conditions. Enfin, pour la dernière compétence à acquérir, la onzième qui est celle de pouvoir s'autoévaluer, c'est-à-dire savoir collecter de façon objective des informations sur son engagement, ses méthodes, ses résultats pour prendre des décisions personnelles en vue de progresser.

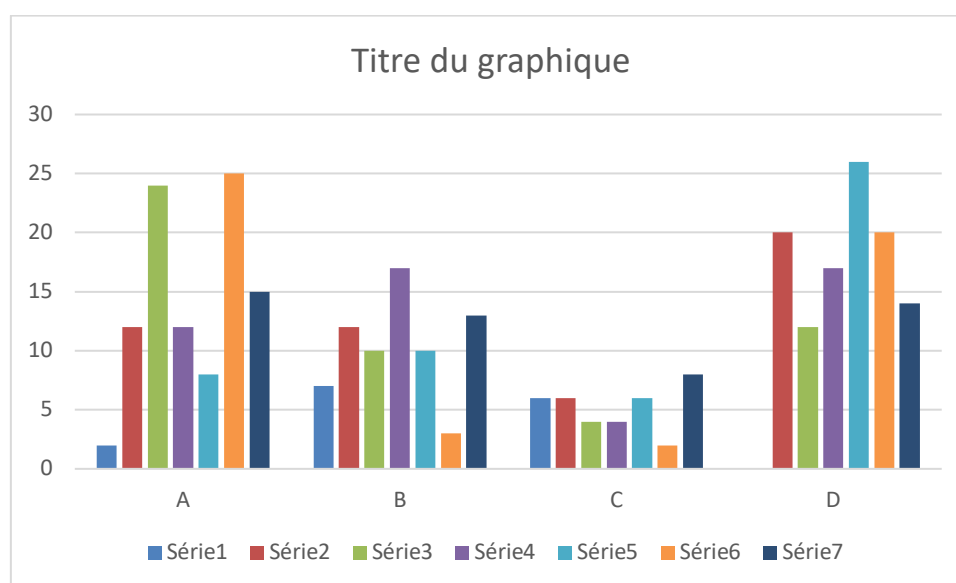
## **6. Analyse des résultats des questionnaires**

**Pour le questionnaire aux étudiants :** Notre échantillon était de 50 étudiants de l'Université d'Oran, à qui nous avons soumis un questionnaire avec plusieurs rubriques. La première était sur le rôle et les fonctions du tuteur, la deuxième était sur la formation au tutorat.

### ***6.1 Sur le rôle et les fonctions du tuteur***

Sept questions ont été posées aux étudiants concernant le rôle et les fonctions du tuteur pour pouvoir cerner si effectivement ces fonctions sont bénéfiques pour les étudiants donc un rôle positif ou alors quelles ont été les insuffisantes à relever.

Questions	A	B	C	D
1	2	7	6	35
2	12	12	6	20
3	24	10	4	12
4	12	17	4	17
5	8	10	6	26
6	25	3	2	20
7	15	13	8	14



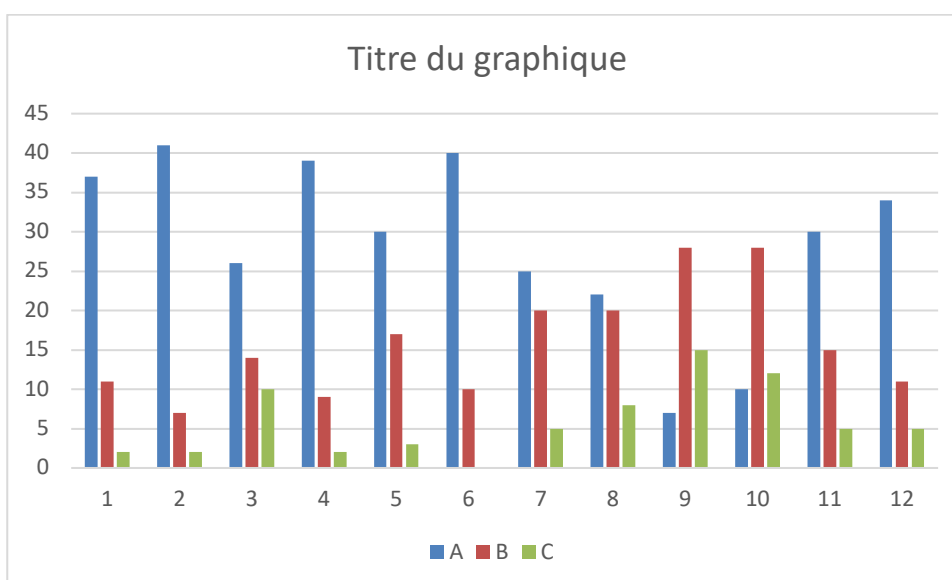
Pour la première fonction, la question qui demande si les tuteurs ont dirigé les étudiants vers les personnes-ressources susceptibles de les aider, 35 étudiants sur les 50 interrogés, soit, 70% ont répondu jamais. Ce résultat montre que cette fonction de tuteur-personne ressource n'est pas assurée. À la deuxième fonction, la question qui pose si les tuteurs les ont encouragés à fixer un calendrier de travail, 40% ont répondu également jamais. Pour la troisième fonction, la question pose si les tuteurs ont encouragé l'interaction au sein du groupe des tutorés, la majorité soit, 48% ont répondu que cela se faisait fréquemment.

Concernant la quatrième fonction, cette question demande si les tuteurs répondent aux questions tout en expliquant certaines notions incomprises, le même nombre d'étudiants, soit dix-sept, ont répondu les uns jamais et les autres parfois ! À la cinquième fonction, celle qui consiste à ce que les tuteurs suscitent chez l'étudiant l'auto-questionnement, les réponses d'un taux de 52% ont été jamais. Pour la sixième fonction, celle de communiquer les critères d'évaluation en début d'activité, la moitié des étudiants soit 50% ont répondu que cela se produisait fréquemment. Enfin pour la septième fonction celle du choix des outils de travail, une quinzaine d'étudiants soit, 30% ont répondu que cela se passait fréquemment.

## 6.2 Formation au tutorat : qualité d'un bon tuteur

Douze questions ont été posées aux étudiants sur les qualités que devait développer un tuteur pouvant accompagner les étudiants. Les réponses des étudiants devaient permettre de classer les qualités les plus importantes.

Questions	A	B	C
1	37	11	2
2	41	7	2
3	26	14	10
4	39	9	2
5	30	17	3
6	40	10	0
7	25	20	5
8	22	20	8
9	7	28	15
10	10	28	12
11	30	15	5
12	34	11	5



Pour la première qualité, celle d'avoir un bon niveau d'expertise, les étudiants 74% ont pour la plupart jugé que cela était très important. À la deuxième qualité, avoir une bonne connaissance de la démarche pédagogique, les étudiants 82% ont répondu que c'était une qualité très importante. Pour la troisième qualité, qui est celle d'avoir une bonne connaissance du matériel du cours, 52% d'étudiants ont également avancé que c'était très important. La quatrième qualité, celle d'avoir une bonne maîtrise des méthodologies appliquées, 78% d'étudiants trouvent que c'est très important. La cinquième qualité, qui est celle d'être un bon animateur, 60% ont également jugé que c'est très important. Pour la sixième qualité, qui est celle d'être un bon évaluateur de travaux, 80% jugent que c'est très important. La septième qualité stipule que le tuteur doit pouvoir donner une évaluation formative, là aussi, 50% soit la moitié des étudiants trouvent que c'est très important. La huitième qualité, est celle d'avoir une bonne maîtrise informatique, 44% jugent que c'est

également très important. Pour la neuvième qualité, celle de faire preuve de rétroaction, 56% d'étudiants disent que c'est juste important. Même chose pour la dixième qualité, celle d'être proactif, 56% d'étudiants disent que c'est juste important. La onzième qualité, celle d'avoir une bonne connaissance de l'institution, 60% d'étudiants disent que celle-ci est très importante. Enfin la dernière qualité, celle d'avoir une bonne compréhension des objectifs et stratégies du concepteur, 68% d'étudiants ont également répondu que cette qualité était très importante.

## 7. Questionnaire sur le tutorat chez les tuteurs

Nombre d'enseignants : 50 Université d'Oran et université de Mostaganem et université de Mascara

### 7.1 Votre rôle de tuteur (trice) au sein de la formation

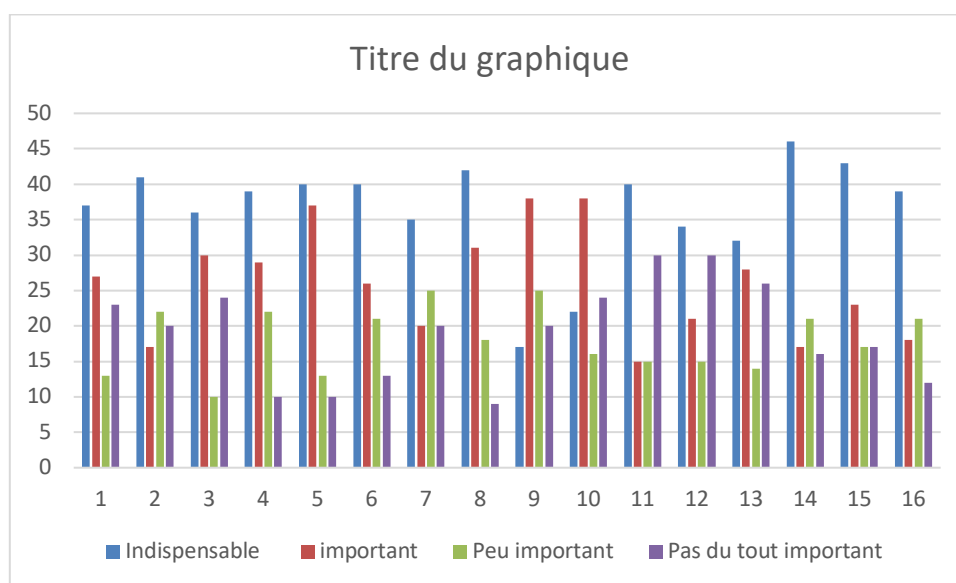
Après dépouillement des questionnaires, les résultats ont été comme suite : à la question 1, la réponse récurrente est de 0 à 6 mois, voir le plus souvent zéro, car le statut de tuteur n'étant pas encore bien clair, les enseignants craignent les contraintes administratives sous peine de se voir faire du bénévolat. À la question 2 : la réponse a été à 63% en synchrone uniquement, car l'étudiant écoute plus qu'il ne participe au dialogue. À la question 3 : 52% ont répondu y consacrer 3h par semaine. À la question 4 : la moyenne était de 8 à 10 étudiants. À la question 5 : 74% ont répondu qu'ils encadraient leurs étudiants de manière collective et individuelle à leur demande. À la question 6 : les réponses les plus récurrentes à plus de 80% ont été que leur intervention se faisait dans le cadre des mémoires de fin d'année et dans le cadre de stages internes. Pour la question 7 : les tuteurs pour la plupart se sont plaint du manque de matériel pour pouvoir travailler à distance avec leurs tutorés, pour la plupart, ils possèdent leur outil informatique à domicile et donc toutes les connexions se font à leurs frais. À la question 8 : 80% utilisent le courrier électronique, le reste utilise le téléphone. Enfin à la question 9 : le classement le plus représentatif a été selon l'ordre : personne qui soutient la motivation de l'étudiant ; animateur et modérateur des activités du groupe ; personne-ressource qui guide les apprenants.



## 7.2 Formation au tutorat

Concernant le répertoire des qualités d'un bon tuteur, 16 questions ont été posées aux tuteurs :

Questions	Indispensable	important	Peu important	Pas du tout important
1	37	27	13	23
2	41	17	22	20
3	36	30	10	24
4	39	29	22	10
5	40	37	13	10
6	40	26	21	13
7	35	20	25	20
8	42	31	18	09
9	17	38	25	20
10	22	38	16	24
11	40	15	15	30
12	34	21	15	30
13	32	28	14	26
14	46	17	21	16
15	43	23	17	17
16	39	18	21	12



À la première question, 37% d'enseignants disent qu'il est indispensable que le tuteur ait un bon niveau d'expertise du domaine, pour qu'il puisse évaluer les contenus des curricula proposés. Pour la deuxième question, 41% d'enseignants disent qu'il est indispensable que le tuteur ait une bonne connaissance de la démarche pédagogique choisie pour pouvoir choisir les outils adéquats à l'élaboration des activités du module enseigné. En ce qui concerne la troisième question, 36% d'enseignants, affirment qu'il est indispensable que le tuteur ait une bonne connaissance du matériel du cours pour pouvoir les investir pendant les activités des séances proposées. Concernant la quatrième question, 39% d'enseignants avait répondu qu'il est indispensable que le tuteur ait une bonne maîtrise des

méthodologies qui y sont appliquées pour pouvoir les enseigner aux étudiants. Pour la cinquième question, 40% d'enseignants, ont répondu qu'il est aussi indispensable que le tuteur ait une bonne connaissance des mécanismes d'encadrement ce qui lui facilitera la mise en place des distributions des tâches pour les étudiants à tutorer. À la sixième question, 40% d'enseignants également, disent qu'il est indispensable que le tuteur soit un bon animateur, pour pouvoir dynamiser le groupe. Pour la septième question, 35% d'enseignants disent qu'il est indispensable que le tuteur soit capable de choisir le média de communication approprié pour faciliter les échanges entre les différents partenaires. En ce qui concerne la huitième question, 42% d'enseignants affirment qu'il est indispensable que le tuteur devrait être capable de s'adapter aux imprévus pour pouvoir gérer les conflits qui pourraient naître entre les différents éléments du groupe apprenant.

Concernant la neuvième question, 38 % d'enseignants avancent qu'il est important que le tuteur soit un bon évaluateur de travaux, ce qui leur permettra de rectifier, de corriger leurs erreurs et d'avancer dans le processus de formation. À la dixième question, 38% d'enseignants disent également qu'il est important que le tuteur soit un bon communicateur pour permettre l'échange avec les étudiants et entre eux. La onzième question, montre que 40% d'enseignants affirment qu'il est indispensable que le tuteur soit capable de donner une évaluation formative, entrant dans le but de la mise en place de la pédagogie par les compétences. À la douzième question, 34% d'enseignants considèrent qu'il est indispensable que le tuteur ait du tact pour régler tout incident de parcours pouvant générer dans le groupe. Pour la treizième question, 32% d'enseignants disent qu'il est indispensable que le tuteur ait une bonne maîtrise de la technologie informatique utilisée, pour pouvoir la transmettre à ses étudiants et pouvoir également la partager avec eux. En ce qui concerne la quatorzième question, 46% d'enseignants avancent qu'il est indispensable que le tuteur ait une bonne connaissance de l'institution, de ses règles et de ses ressources pour pouvoir en informer ses étudiants sur leurs droits et leurs devoirs. Concernant la quinzième question, 43% d'enseignants affirment qu'il est indispensable que le tuteur ait une expérience de la formation à distance, pour pouvoir maîtriser cette pratique et la partager avec ses étudiants. Enfin, à la seizième question, 39% d'enseignants disent qu'il est indispensable qu'un tuteur doit maîtriser les outils nécessaires pour les mises à jour, de manière à ce qu'ils puissent mettre à jour le site de la formation et ainsi, renouveler les informations pour les étudiants.

## 8. Discussion des résultats

L'université est un lieu où le travail autonome occupe une place importante tant dans la recherche d'informations que dans l'apprentissage de contenus ou dans la production d'écrits. Or, cette autonomie infiniment réalisée au sein de nos universités, car elle suppose une intériorisation par l'étudiant des exigences et des compétences attendues par l'institution ainsi qu'une motivation à devenir autre en s'intégrant dans un milieu nouveau. Est-il préparé à cela ? D'où, le tutorat ! Les résultats de notre analyse ont montré que l'objectif de l'autonomisation par le tutorat était encore loin d'être atteint. En effet, les résultats des questionnaires des étudiants sur le tutorat ont montré que : les étudiants fréquentent les séances dans le but de trouver des réponses à des problèmes pédagogiques immédiats. Dans le but d'être écoutés : « Le tuteur est plus proche de l'étudiant, plus à son écoute ». Dans le but d'échanger : « Le tutorat c'est plus de dialogue ». Pour la plupart des étudiants interrogés, le tutorat leur a permis l'échange et l'écoute. Cependant les objectifs effectifs du tutorat à savoir l'apport pédagogique et méthodologique ne sont pas réalisés. La formation du tuteur à ce jour, reste à faire, car si le tuteur à présent est le médiateur, la

question de : savoir s'il éveille la capacité à s'auto-former car, nous l'avons observé, les demandes des étudiants et les réponses pédagogiques des tuteurs restent très proches de l'entraînement à la maîtrise de contenus disciplinaires. Le travail sur les méthodes d'apprentissage autonome est très marginal. On peut cependant faire l'hypothèse qu'il est difficile de penser par soi-même quand les connaissances de base dans les matières étudiées sont fragiles et quand le sujet doute de ses capacités de réussite. Le tuteur est aussi celui qui va inciter l'étudiant à entrer en relation avec l'enseignant, avec ses pairs, avec les représentants des divers services universitaires et sans doute œuvrer à son intégration par le contact avec des personnes ressources. Tout cela reste à faire.

## Conclusion

Nous avons défini le tutorat universitaire comme étant une stratégie d'enseignement pouvant être assuré par des enseignants ou des étudiants de deuxième ou troisième cycle qui accueillent ceux de première année. Ils les aident pour l'inscription, leur font visiter les services de l'université et s'engage à les accompagner par petit groupe sur les méthodes de travail, de préparation et de révision. Les résultats obtenus après dépouillements et analyses ont montré que cette finalité était loin d'être atteinte. Les tutorés interrogés ont avoué leur désarroi face à la méthodologie du travail universitaire qu'ils n'arrivent pas à maîtriser et que malheureusement, leurs tuteurs malgré les efforts consentis ne les aident pas pour autant à y arriver. Cependant, si les apprenants reconnaissent aux tuteurs des qualités intellectuelles et morales, ils regrettent bien souvent leur manque de disponibilité. Sans la présence du tuteur, certains étudiants se sentent perdus ou oubliés sur la plate-forme de formation et leur motivation s'en trouve rapidement affectée. Les maîtres mots qui ressortent de leurs commentaires sont « proximité » et « disponibilité », et l'idée que le tuteur doit être « *plus proche des étudiants tout en étant à distance...* » revient en leitmotiv. D'après les étudiants, les qualités évoquées sont semblables à celles mises en avant par les tuteurs pour quatre d'entre elles : les trois compétences pédagogiques (*Avoir un bon niveau d'expertise du domaine, une bonne connaissance de la démarche pédagogique et une bonne maîtrise des méthodologies appliquées*). Les deux autres évoquées par les apprenants sont les qualités relatives aux spécificités du tutorat (*Avoir une bonne connaissance des mécanismes d'encadrement*) et aux compétences relationnelles. La compétence du tuteur est ressentie par les apprenants principalement au travers des explications techniques et pédagogiques dans la manière de leur faciliter les tâches et de les leur rendre accessibles. Ils mettent également en avant les aptitudes collaboratives, leur qualité d'animateur et leur capacité à se montrer compréhensif. En effet, les tuteurs (enseignants) des différents départements des langues en Algérie n'ont reçu aucune formation préalable sur les tâches et les actions à entreprendre dans le cadre du tutorat. Pour la plupart d'entre eux, il s'agirait d'aider l'apprenant à maîtriser certaines pratiques, telle que la prise de notes et la rédaction des exposés ou des rapports de stage. Voilà donc, l'unique souci des tuteurs face à leurs étudiants. Cela est bien sûr, très minime, face aux différentes méthodologies dont aurait besoin l'étudiant au cours de ses apprentissages. Le tuteur, également, n'a pas toujours la formation technique suffisante pour amener l'étudiant à l'utilisation des nouvelles technologies, c'est pourquoi, très peu de tuteurs s'emploient à cette technique qui pourrait faciliter les contacts, les liaisons entre les étudiants entre eux et avec leurs enseignants. Enfin, les institutions, n'ayant pas toujours mis à jour, le statut du tutorat du point de vue administratif, beaucoup de tuteurs refusent de s'engager physiquement et matériellement, ce qui les amènerait à faire du bénévolat. Le tutorat ne pourra être effectif que si les instances réalisent que sans une

formation adéquate et efficace des tuteurs, sans une valorisation de cette stratégie et sans un apport financier conséquent, toute démarche vers le développement des apprentissages sera vain.

### Références bibliographiques

- Bonnichon, G & Martina, D, (1997), *Méthodologie du travail universitaire*, Ed. Vuibert, Paris.
- Bruner, J. (1983). *Le développement de l'enfant*, PUF
- Dictionnaire Le Petit Robert, (1995)
- Ministère de L'Enseignement Supérieur. (2008). *Assises Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Rapport National sur l'évaluation d'étape de l'application de la réforme des enseignements supérieurs. 2007, Le système LMD entre implémentation et projections, Actes du Colloque International, Alger*
- Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique., (2005), *Circulaire relative à l'orientation et à l'inscription dans le nouveau système d'enseignement supérieur LMD*
- Mohib, N. (2022). *Tutorat, Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, De Boeck
- Vygotsky, L. (1978). *Interaction between learning and development, from: Mind and Society*, Cambridge, MA: *Harvard University Press*, 79-91